

GILBERT FRANQUEMAGNE

EXPERT-COMPTABLE

Région Paris Ile-de-France

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compagnie Régionale de Paris

25 rue Francœur
91170 VIRY-CHATILLON

Tél : 01 69 05 65 25
gfranquemagne@orange.fr

**ASSOCIATION DE GESTION DU
RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF D'EVRY
(AGRIA)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

GILBERT FRANQUEMAGNE

EXPERT-COMPTABLE

Région Paris Ile-de-France

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compagnie Régionale de Paris

25 rue Francœur

91170 VIRY-CHATILLON

Tél : 01 69 05 65 25

gfranquemagne@orange.fr

**ASSOCIATION DE GESTION DU
RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF D'EVRY
(AGRIA)**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Cité Administrative – Boulevard de France
91000 EVRY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association de Gestion du Restaurant Inter Administratif (AGRIA)** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les deux notes suivantes de l'annexe :

« *Changement de Méthodes* » concernant la première mise en place du règlement comptable ANC n° 2018-06 consolidé du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Aucune opération comptable de l'exercice 2020 n'est concernée par les modifications de présentation des comptes préconisées par ce règlement.

« *Mesures Urgences Sanitaires* » concernant les impacts de l'épidémie de Covid 19 sur l'activité de l'association.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.


Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 juin 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VIRY CHATILLON
Le 16 juin 2021



Gilbert FRANQUEMAGNE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

ASSO AGRIA

Comptes annuels Bilan au 31/12/2020

BOULEVARD DE FRANCE

91000 EVRY

SIRET : 78519565200017

IN EXTENSO Evry
20, rue du Bois Chaland
91056 Evry Cedex

Tél : 01 69 11 66 66
Fax : 01 69 11 66 40



Bilan Actif

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	47 850	23 196	24 654	34 224
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	147 544	98 651	48 893	28 576
Autres immobilisations corporelles	88 230	52 376	35 854	43 355
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	TOTAL I	283 631	174 224	109 408
Comptes de liaison	II			106 163
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	221 886		221 886	253 183
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	15 408		15 408	13 338
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	328 516		328 516	265 128
Charges constatées d'avance	3 959		3 959	
	TOTAL III	569 769	569 769	531 649
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	853 400	174 224	679 177	637 812

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	246 443	246 443
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	188 232	171 978
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 555	16 254
Situation nette	419 120	434 675
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	112 530	108 535
TOTAL I	531 650	543 210
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 658	57 754
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 996	35 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	872	866
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	147 526	94 602
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	679 177	637 812



Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	831 670	1 407 375
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	127 870	131 879
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		7 228
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		2
TOTAL I	963 541	1 546 484
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	939 446	1 506 368
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	30 597	37 684
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 187	3
TOTAL II	975 230	1 544 056
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 688	2 429
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	129	562
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	129	562
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	129	562
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-11 560	2 991

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	29 847	28 775
TOTAL V	29 847	28 775
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		3 602
Sur opérations en capital		11 910
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 842	
TOTAL VI	33 842	15 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 995	13 263
VII		
Participations des salariés aux résultats		
VIII		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	993 517	1 575 822
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 009 071	1 559 568
EXCEDENT OU DEFICIT	-15 555	16 254

Contributions volontaires en nature

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL**Charges des contributions volontaires en nature**

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations en nature
Personnel bénévole

TOTAL


Règles et méthodes comptables

Introduction

Créée en 1992, l'association Agria a pour objet la gestion du restaurant de la cité administrative d'Évry. Chaque détenteur d'une carte d'accès au Bamboo Restaurant étant membre de fait de l'association, Agria compte à ce jour plus de 4 000 adhérents auxquels elle souhaite apporter, en complément de sa mission initiale, différents services et informations.

La mission première de l'association Agria est de veiller à la qualité des repas et aux bonnes conditions d'accueil des convives du Bamboo Restaurant. Pour cela, elle met tout en oeuvre pour répondre aux attentes et tendances du moment en matière de restauration.

Au-delà de son rôle de gestionnaire, l'association Agria a la volonté de présenter et valoriser des initiatives, services ou informations utiles à tous. C'est dans cet optique que diverses manifestations sont régulièrement proposées dans l'enceinte du Bamboo Restaurant (rencontres, expos, dégustations-ventes...).

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 679 177 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -15 555 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Conformément à la circulaire du 21 décembre 2015 relative à l'organisation et au fonctionnement des restaurants interadministratifs, les frais de fonctionnement et d'investissement sont refacturés aux administrations utilisatrices du restaurant.

Cet exercice enregistre la refacturation 2020 selon le détail suivant :

Fonctionnement 2020 : 99 091 €

Investissement 2020 : 32 445 €

Mesures Urgences Sanitaires :

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'association constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Au regard de la situation, et vue le contexte spécifique de son activité l'association a eu une chute significatives de la fréquentation du restaurant depuis mi-mars 2020.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'association et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Il n'y a pas eu de report d'échéances fiscales et contractuelles, l'association est à jour de ses obligations contractuelles à fin décembre 2020.

Changement de méthodes :

L'application de ce nouveau règlement comptable constitue un changement de méthode comptable.

Aucune opération comptable de l'exercice 2020 n'est concernée par les modifications de présentation des comptes préconisées par le règlement ANC 2018-06.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Changement du prestataires de la restauration collective, la société Elior remplace Newrest pour la gestion de la restauration des membres.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'association a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Site, communication, marketing 5 ans,
- Agencements et aménagements 10 ans,
- Matériel et outillage 5 ans,
- Matériel informatique 3 ans,
- Mobilier du restaurant 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des soldes de TVA déductible qui seront déduits des prochaines déclarations de TVA sur 2021.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 850			
TOTAL	47 850			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	118 277		29 267	
- Générales, agencements et aménagements divers	34 855		4 575	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	50 259			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	203 390		33 842	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés	8			
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	8			
TOTAL GENERAL	251 248		33 842	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			47 850	
TOTAL			47 850	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			147 544	
- Gales, agencements et aménagements divers			39 429	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		1 458	48 801	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	1 458		235 774	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			8	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	8		8	
TOTAL GENERAL	1 458		283 631	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		13 626	9 570		23 196	
TOTAL		13 626	9 570		23 196	
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel		89 700	8 951		98 651	
Installations générales, agencements et aménagements divers		8 581	3 497		12 078	
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		33 177	8 579	1 458	40 298	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		131 459	21 027	1 458	151 028	
TOTAL GENERAL		145 085	30 597	1 458	174 224	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	221 886	221 886	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	15 408	15 408	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	3 959	3 959	
	TOTAL	241 253	241 253

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	122 658	122 658		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 996	23 996		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	872	872		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	147 526	147 526		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	246 443				246 443
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	171 978		16 254		188 232
Excédent ou déficit de l'exercice	16 254				-15 555
Situation nette	434 675		16 254		419 120
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	108 535		33 842	29 847	112 530
TOTAL	543 210		50 095	29 847	531 650

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 658	57 754
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 996	35 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	872	866
Instruments de trésorerie		
TOTAL	147 526	94 602

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients, usagers et comptes rattachés	221 886	253 183
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	15 408	13 338
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Valeurs mobilières de placement	328 516	265 128
Disponibilités	328 516	265 128
TOTAL	565 810	531 649

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	3 959	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		3 959	